



Extrait du Lycée Porte-Océane - Le Havre

<http://porte-oceane.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article399>

Programme de Première et Terminale - option théâtre facultative

- Espace famille
 - Nos formations
 - La Classe de Seconde
 - Ens. d'explo. et Atelier Théâtre
 - L'ens. d'explo. théâtre
- Date de mise en ligne : jeudi 10 mai 2012

Copyright © Lycée Porte-Océane - Le Havre - Tous droits réservés

THÉÂTRE

OPTION FACULTATIVE - SÉRIES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

I - DÉFINITION

L'enseignement du théâtre en classe de première, option facultative, poursuit l'approche du théâtre dans la diversité de ses formes, de ses modes de création et de diffusion. Il se caractérise par une pédagogie à dominante pratique et collective. Le choix des références, des outils théoriques, des savoirs nécessaires est déterminé par les axes de travail de l'année.

Sa mise en oeuvre est assurée par une équipe composée d'un enseignant aux compétences reconnues en théâtre et d'un artiste soucieux de la transmission de son art, en liaison avec des institutions culturelles (théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes conventionnées, théâtres municipaux, compagnies, conservatoires, associations habilitées). Lorsque cela est possible, cette équipe associe plusieurs enseignants de diverses disciplines et plusieurs artistes.

II - OBJECTIFS

En seconde, on a privilégié l'appréhension de l'espace scénique et théâtral, le déchiffrement des codes de la représentation et le développement de l'imaginaire. En première, on privilégie l'engagement dans le jeu et la connaissance des constituants de la mise en scène. En terminale, on privilégiera l'approche de la construction d'un spectacle.

III - PROGRAMME

III.1 Les deux composantes fondamentales du programme

Le programme s'organise à partir d'une composante pratique et d'une composante culturelle.

III.1.1 La composante pratique

Dans sa dimension pratique, le travail théâtral favorise la créativité de l'élève : fondé sur le plaisir du jeu, il mobilise le corps, la sensibilité, l'imagination et la réflexion afin de permettre l'émergence du sens dans toute sa richesse et dans des directions parfois inattendues. Toujours destiné à une rencontre avec un public (réel ou potentiel), le travail théâtral est un apprentissage de la rigueur et de la clarté. Il demande la maîtrise de la voix, du geste, du corps. Enfin, la confrontation des points de vue, le double regard de l'artiste et de l'enseignant, les aller-retour du texte au plateau, permettent à l'élève de comprendre ce que peut être un processus de recherche, de création artistique.

III.1.2 La composante culturelle

Dans sa dimension culturelle, l'enseignement vise la découverte de la culture théâtrale et plus généralement de la culture artistique, puisque la mise en scène, dans ses différentes composantes, fait appel aux autres arts : musique, danse, arts plastiques.

III.2 Les deux ensembles du programme

Le programme comporte un ensemble commun obligatoire et un ensemble libre se répartissant approximativement entre les trois quarts de l'horaire global pour le premier et un quart pour le second.

III.2.1 L'ensemble commun obligatoire

L'ensemble commun obligatoire comporte deux parties, l'une consacrée à la pratique artistique, l'autre à l'approche culturelle.

La pratique artistique

Le travail pratique consiste à explorer comment les différentes composantes du théâtre peuvent produire du sens par

:

- l'occupation de l'espace L'élève apprend à se familiariser avec le plateau et à construire une aire de jeu qui ait un sens par rapport à son projet ;
- le jeu avec les partenaires et la prise en compte du public L'élève comprend que l'art du théâtre est un art vivant, toujours réactif, puisque la création au théâtre se fait en relation à un autre, présent physiquement (partenaires et public) ;
- la découverte de ses possibilités individuelles par l'élève L'élève apprend à explorer et exploiter ses propres possibilités de création (voix, corps, imagination) ; il apprend à créer et non à reproduire. Il apprend surtout que l'art du théâtre consiste plus à suggérer qu'à montrer, à "faire surgir l'invisible" (cf. L'Espace vide. Écrits sur le théâtre de Peter Brook). L'approche culturelle Elle est fondée sur deux axes complémentaires :
- la fréquentation des spectacles L'élève voit si possible un minimum de trois spectacles ;
- l'exploration du champ culturel Il correspond au travail pratique du groupe et prend en compte le contexte historique, social, esthétique (mouvements artistiques, codes de jeu...). 3.2.2 L'ensemble libre Respectant les objectifs fixés par le programme et prenant en compte le niveau et le goût des élèves, les ressources de l'établissement et de l'environnement et, d'une façon générale, le contexte sous toutes ses formes, l'équipe pédagogique dispose librement de cet ensemble, qu'il s'agisse d'une démarche interne à la discipline, d'une ouverture à l'environnement pédagogique et culturel ou de toute autre question. En conséquence, les items donnés ci-dessous sont donnés à titre d'exemples et d'exemples seulement. Ils n'imposent rien. Ils visent simplement à éclairer le propos. " Dans une démarche interne à la discipline, on pourra notamment :
- revenir sur tel ou tel point du programme commun obligatoire qui n'aurait pas été assimilé par l'ensemble des élèves (exemple : création de maquettes pour revenir sur la notion d'espace) ;
- procéder à une mise à niveau de ceux qui n'auraient pu bénéficier jusque là d'une formation suffisante (exemple : mise en espace de moments forts de l'histoire du théâtre) ;
- aborder de nouvelles questions afin de donner une ampleur accrue à l'enseignement, tout en soulignant sa cohérence (exemple : travail sur l'éclairage pour la mise en scène du texte travaillé) ;
- expérimenter les nouvelles technologies pour les intégrer au processus de création et engager une réflexion sur la relation entre technique et création (exemples : recherche avec internet sur différentes mises en scène du texte, et travail de plateau à partir de ces propositions) ;
- engager une réflexion sur le programme de l'année en le situant dans l'ensemble du cursus. " Dans une démarche d'ouverture à l'environnement pédagogique et culturel, on pourra notamment :
- établir des relations avec d'autres domaines artistiques et d'autres disciplines enseignées au lycée pour travailler sur des thèmes, des problématiques complémentaires qui peuvent instaurer une véritable interdisciplinarité conduisant les élèves à mieux percevoir la cohérence de leurs études (exemple : un travail sur la fabrication de masques complétera celui sur la commedia dell'arte) ;
- consolider les relations entre l'enseignement et la création, l'école et les lieux de vie artistique et culturelle, en utilisant au mieux les ressources offertes par l'environnement : institutions, festivals divers, spectacles itinérants, expositions, rencontres avec des professionnels sur leurs lieux de travail. La programmation locale peut orienter une partie du travail de l'année.

IV - ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE LA MISE EN RUVRE

Le travail réside à la fois dans la pratique du jeu théâtral, dans la formation du spectateur, et dans l'analyse de cette pratique personnelle et des spectacles vus.

Pratique du jeu théâtral Afin d'appréhender l'art vivant qu'est le théâtre, l'accent est mis sur la recherche, l'expérimentation du plateau : exercices silencieux, travail de chœur, improvisations à partir de quelques mots ou répliques, travail d'une même scène par des groupes différents, travail autonome en petits groupes sur de courtes scènes du répertoire classique ou contemporain...

À partir de ces éléments d'apprentissage et des motivations et curiosités qui se dégagent, le travail s'oriente vers une expérience de création collective, qui peut alors être représentée devant un public, par exemple sous la forme de

chantier en cours.

Formation du spectateur La fréquentation des spectacles est riche d'enseignements pour l'élève : il élargit sa culture théâtrale, rencontre les équipes artistiques de ces spectacles et en retour réfléchit sur sa propre pratique.

Analyse de la pratique personnelle et des spectacles vus L'analyse du travail de plateau, des spectacles vus et les recherches personnelles sont présentées oralement ou par écrit, ou encore sous d'autres formes telles que maquettes, ébauches d'affiches, programmes...

V - COMPÉTENCES ATTENDUES

Au sortir de la classe de première, l'élève a acquis des compétences d'ordre artistique, culturel, technique, méthodologique, comportemental. En réalité imbriquées, ces compétences, dont le repérage aidera à construire les grilles d'évaluation, sont distribuées ci-dessous en catégories distinctes par souci de clarté et d'efficacité.

Par ailleurs, ce dispositif ne se veut pas "référentiel de compétences". Il se propose plutôt :

- de faciliter l'harmonisation du jugement entre formateurs ;
- d'explorer les différents aspects de l'évaluation et des résultats de l'élève ;
- de lui faire prendre conscience du chemin parcouru ainsi que des objectifs à atteindre.

Compétences artistiques L'élève est capable :

- de proposer sur le plateau une interprétation personnelle d'une scène ou d'une situation par le jeu, par l'organisation de l'espace et l'utilisation d'accessoires, par le recours à d'autres arts ou techniques (lumière, musique, son, masques, marionnettes, etc.) ;
- de réagir à de nouvelles consignes de travail. Compétences culturelles L'élève est capable :
- de repérer les composantes de l'écriture scénique ;
- de rendre compte des spectacles vus et de les mettre en relation avec sa pratique ;
- de situer son travail dans son contexte historique et esthétique. Compétences techniques L'élève est capable :
- de lire et dire un texte ;
- de "dessiner" un personnage ;
- d'interpréter un texte face à un public ;
- d'utiliser les diverses possibilités de l'espace de jeu. Compétences méthodologiques L'élève est capable :
- d'analyser de façon personnelle sa perception du travail de l'année ;
- de proposer une analyse orale ou écrite, même sommaire, des spectacles qu'il a vus ;
- de mener une recherche documentaire et pour cela de fréquenter les lieux ressources, en particulier à l'aide des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Compétences comportementales L'élève est capable :
- de s'engager dans le travail collectif ;
- de porter un regard critique sur ses propositions et celles des autres.

VI - ÉVALUATION

Prenant appui sur les compétences énoncées ci-dessus, l'équipe partenariale évalue les acquis et la progression des élèves par des évaluations formatives en cours d'année (en fin de séquence par exemple) et une évaluation sommative en fin d'année.

Cette évaluation tient compte :

- de l'engagement de l'élève dans le travail ;
- de sa créativité ;
- de sa progression dans la maîtrise des techniques ;
- de ses acquis culturels. Par ailleurs, l'évaluation fonde le dialogue avec l'élève qui peut faire ainsi le point sur

ses acquis, ses motivations, ses projets, et se déterminer quant à la suite de son cursus dans le domaine théâtral.